

La Parentalité... Nouvelle donne !



La question de la parentalité en collectivités se pose avec une acuité particulière en France : **la participation massive des femmes au marché du travail se double d'une des plus fortes fécondités en Europe.**

À la croisée de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, de la qualité de vie et la santé au travail, mais également de la performance économique, **la parentalité est désormais un véritable enjeu pour les employeurs.**

Le Pass CESU au service de la politique parentalité des collectivités.



Les premières années des enfants constituent un moment crucial pour l'équilibre de vie des agents-parents.

Les services à la personne apportent une réponse de conciliation professionnelle et personnelle aux collectivités et aux agents.

Outil innovant, facile à gérer, et donnant accès à des prestations de qualité, le Pass CESU (*Chèque Emploi Service Universel de Sodexo*) permet un accès facilité aux services à la personne et contribue ainsi, au quotidien, à une amélioration de la qualité de vie des agents-parents.

Il permet à la collectivité d'accompagner les agents-parents :

- dès la naissance de leur enfant,
- pour la garde régulière de leurs enfants de moins de 3 ans,
- pour la garde d'urgence de leurs enfants (*maladies...*)
- pour les sorties d'école de leurs enfants de 3 à 6 ans.



Les avantages du Pass CESU Petite Enfance :

- Réduire l'absentéisme.
- Faciliter le quotidien des agents-parents.
- Contribuer à l'équilibre de vie des agents-parents.
- Développer une bonne image employeur.

Quelques clés de succès :

- Opportunité de communiquer sur la thématique parentalité.
- Participation de l'employeur au choix, jusqu'à 100% de la valeur des Pass CESU.

POUR VOUS



Un accompagnement à toutes les étapes de votre politique parentalité.

1. En amont, accompagner la réflexion sur la parentalité

- Diagnostics et audits sur la situation de la collectivité en matière de parentalité.
- Mise en place de plans d'actions Parentalité adaptés aux enjeux de chaque employeur.
- Formation et sensibilisation des différents acteurs : direction, RH, management intermédiaire, agents...

2. À la mise en place, suivre et optimiser le dispositif

- Formation des gestionnaires et bénéficiaires du Pass CESU Petite Enfance.
- Plan de communication multi-supports (*web, newsletters, campagnes d'affichage, réunions d'information...*).
- Évaluation et bilan (*retours statistiques et bilans semestriels, outils de veille, enquêtes d'évaluation...*).

EQUILIBRES

Pour aller plus loin, notre partenaire conseil EQUILIBRES
Co-rédacteur de "La Charte de la Parentalité".

POUR VOS AGENTS-PARENTS



Une assistance permanente et des prestataires de confiance.

1. Dans l'utilisation des Pass CESU Petite Enfance

- Communication auprès des agents à travers un kit de bienvenue, un mode d'emploi Pass CESU, etc...
- Accompagnement des collaborateurs avec un service d'assistance téléphonique et web.
- Accès au Club Sodexo et à de nombreuses offres privilégiées.

2. Dans le choix des prestataires de services

- Accès aux prestataires services à la personne, agréés CESU.
- Partenariat avec O₂, certifié NF Service (*visite gratuite d'évaluation des besoins à domicile, recrutement rigoureux et formation des intervenants salariés, suivis qualité réguliers*) et son réseau de 130 agences partout en France.
- Solution de garde d'enfants d'urgence d'O₂ avec l'engagement d'une réponse en 30 min.



Pour aller plus loin, notre partenaire O₂
Certifié NF Service et spécialiste de la garde d'enfants depuis 1996.

Avec le PASS CESU Petite Enfance,
profitez de tarifs préférentiels auprès de nos partenaires **Equilibres** et **O₂**
Plus d'informations sur www.passcesu.fr